



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/625
18 décembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

Cinquantième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Troisième Commission

Rapporteur : M. Ahmed Yousif MOHAMED (Soudan)

I. INTRODUCTION

1. À sa 3e séance plénière, le 22 septembre 1995, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquantième session la question intitulée "Rapport du Conseil économique et social".
2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission des parties du rapport du Conseil économique et social (A/50/3)¹ qui étaient examinées par ailleurs dans le cadre du point correspondant de l'ordre du jour (voir A/C.3/50/1).
3. La Troisième Commission a examiné la question à sa 58e séance, le 14 décembre 1995. On trouvera un résumé des débats de la Commission dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.3/50/SR.58).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie du rapport du Conseil économique et social pour 1995 (A/50/3).

II. EXAMEN DES TEXTES PROPOSÉS

A. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1996-1997

5. À la 58e séance, le 14 décembre, un représentant du Département de la coordination des politiques et du développement durable a présenté et révisé

¹ Paraîtra en tant que Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément No 3 (A/50/3/Rev.1).

oralement une note du Secrétariat (A/C.3/50/L.69) intitulée "Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 1996-1997" (voir A/C.3/50/SR.58).

6. À la même séance, les représentants de la Mongolie, de l'Équateur, de Cuba, de l'Espagne, du Costa Rica, du Brésil, de la République islamique d'Iran, du Mexique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Irlande, de la Colombie, du Japon, de la Chine, de la Côte d'Ivoire, de la Suède, de la République dominicaine, de la Fédération de Russie et de l'Inde ont fait des déclarations et posé des questions. Le représentant du Département de la coordination des politiques et du développement durable a répondu aux questions posées.

7. À la même séance également, la Troisième Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante et unième session et de ses sessions ultérieures une subdivision intitulée "Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme" au titre de la question intitulée "Questions relatives aux droits de l'homme" (voir par. 10, projet de décision I).

8. À la même séance, la Commission a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal pour 1996-1997 publié sous la cote A/C.3/50/L.69, tel que révisé oralement (voir par. 10, projet de décision II).

B. Rapport du Conseil économique et social

9. À la 58e séance, le 14 décembre, sur proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (voir par. 10, projet de décision III).

III. RECOMMANDATIONS DE LA TROISIÈME COMMISSION

10. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision ci-après :

PROJET DE DÉCISION I

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 48/141 du 20 décembre 1993, décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante et unième session et de ses sessions ultérieures une subdivision intitulée "Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme" qui sera examinée dans la cadre de la question intitulée "Questions relatives aux droits de l'homme".

PROJET DE DÉCISION II

Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1996-1997

Conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990 et 46/140 du 17 décembre 1991, l'Assemblée générale approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 1996-1997, tels qu'ils figurent dans les annexes I et II de la présente décision.

ANNEXE I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations

1. Conformément à l'article 106 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, le Président de la Troisième Commission devrait proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole.

2. Vu les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991 sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations ou au nom de groupes de délégations, de même que les déclarations des représentants du Secrétariat, ne devraient pas, sauf décision contraire de la Commission, prise au début de la session, dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de la discussion d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. Projets de résolution sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités

3. Tous les organes créés par traité présenteront des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports devraient être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela sera possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la

Commission devrait se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. Projets de proposition émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social

4. Le Conseil économique et social devrait dans toute la mesure possible, lorsqu'il présente des projets de proposition à l'Assemblée générale, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. Programme de travail

5. La Troisième Commission devrait, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion informelle au cours de laquelle elle examinerait son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudierait les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale devraient être examinées dans l'ordre suivant :

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Point 4. Contrôle international des drogues

Point 5. Promotion de la femme

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Point 8. Promotion et protection des droits de l'enfant

Point 9. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale²

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination²

² Les points 10 et 11 doivent être examinés conjointement. Les délégations pourront faire des déclarations séparées sur chacun des points si elles le souhaitent.

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme^{3 4} :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situation en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application globale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. Établissement et présentation des projets de résolution

8. Les délégations voudront bien, en rédigeant les projets de résolution, respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit plus bas.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 en ce qui concerne la présentation des projets de proposition⁵ :

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

³ L'alinéa a) sera examiné séparément; les alinéas b), c), d) et e) seront examinés conjointement.

⁴ Les délégations pourront faire une déclaration au titre de l'alinéa a) et deux déclarations au titre des alinéas b), c), d) et e), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

⁵ La référence aux années "paires" et "impaires" s'entend des années civiles.

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les ans

Situation sociale dans le monde⁶

Tous les deux ans

Application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés et du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Stratégie à long terme pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Application du Plan d'action international sur le vieillissement, Année internationale des personnes âgées (1999) et activités connexes (années impaires)

Mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Expérience des pays quant à la promotion du mouvement coopératif (années paires)

Application des Principes directeurs pour les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement dans un avenir proche (années impaires)

Année internationale de la famille (années impaires)

Coopération en vue de réaliser l'éducation pour tous (1997)

Tous les cinq ans

Anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1999)

⁶ 1996 – Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

1997 – Rapport sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

1998 – Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

1999 – Rapport intérimaire sur la situation sociale dans le monde et rapport de la Commission du développement social.

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Renforcement du programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Tous les deux ans

Coopération internationale contre le crime organisé (années paires)

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (2000)

Point 4. Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes; proposition relative à l'organisation d'une conférence sur la lutte contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et les activités connexes

Tous les deux ans

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Point 5. Promotion de la femme

Tous les ans

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Violence à l'égard des travailleuses migrantes

Traite des femmes et des petites filles (1996)

Tous les deux ans

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (années paires)

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (années impaires)

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (années impaires)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Examen et étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées (1996)

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (1996)

Tous les deux ans

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (1997)

Point 8. Promotion et protection des droits de l'enfant

Tous les ans

Mesures internationales pour prévenir et éliminer la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; les petites filles

Tous les deux ans

Convention relative aux droits de l'enfant (années paires)

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 9. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Tous les deux ans

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (années paires)

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

État de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Tous les deux ans

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires)

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Tous les deux ans

Rapport du Comité contre la torture et état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (années paires)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Droits de l'homme et terrorisme

Renforcement du Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat

Déclaration relative aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Année des Nations Unies pour la tolérance (1996)

Respect de la liberté universelle de déplacement et importance vitale de la réunification des familles (1996)

Décennie pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme

Renforcement de l'état de droit

Tous les deux ans

Exécutions sommaires ou arbitraires (années paires)

Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Tous les cinq ans

Décernement de prix des droits de l'homme

- c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

ANNEXE II

Programme de travail biennal de la Troisième
Commission pour 1996-1997

1996⁷

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyées à la Troisième Commission

⁷ Le programme de travail et la documentation pour 1996 seront révisés en fonction des décisions prises à ce sujet par le Conseil économique et social en 1996.

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille⁸

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution sur le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (résolution 49/155)

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/50/L.3 concernant le neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/50/L.15 concernant le renforcement du programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (projet de résolution A/C.3/50/L.16)

Point 4. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (résolution 49/168, sect. VI, et projet de résolution A/C.3/50/L.14)

Rapport du Secrétaire général contenant la mise à jour bisannuelle du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 48/112, sect. IV)⁸

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial (projet de résolution A/C.3/50/L.14)

⁸ Débat général sur la base du rapport du Conseil économique et social.

Point 5. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)⁹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 et projet de résolution A/C.3/50/L.25/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme au Secrétariat (projet de résolution A/C.3/50/L.23)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/50/L.26/Rev.1 concernant la traite des femmes et des filles

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/50/L.27 concernant la violence à l'égard des travailleuses migrantes, y compris le rapport du groupe d'experts

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (projet de résolution A/C.3/50/L.64)⁹

Rapport du Secrétaire général sur les moyens permettant de renforcer la capacité du système des Nations Unies pour ce qui est d'appuyer le suivi de la Conférence (projet de résolution A/C.3/50/L.64)⁹

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

⁹ Présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Rapport du Secrétaire général sur un nouvel ordre humanitaire international (résolution 49/170)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique (projet de résolution A/C.3/50/L.17)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (projet de résolution A/C.3/50/L.18)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/50/L.19 concernant l'examen et l'étude d'ensemble des problèmes des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des personnes participant à des migrations apparentées

Point 8. Promotion et protection des droits des enfants

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (résolution 49/211)

Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.3/50/L.28, par. 30)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants (projet de résolution A/C.3/50/L.28, par. 29)

Point 9. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (décision 49/458)

Rapport du Secrétaire général sur les mécanismes, procédures et programmes relatifs aux populations autochtones (projet de résolution A/C.3/50/L.30)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Décennie aux niveaux national, régional et international (projet de résolution A/C.3/50/L.30)

Rapport du Comité administratif de coordination sur les activités des organismes des Nations Unies ayant trait à la Décennie (projet de résolution A/C.3/50/L.30)

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
[résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale
sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid
[résolution 3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale
sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
[résolution 2106 A (XX)]

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial
sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale et de
xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (projet de résolution
A/C.3/50/L.5/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général contenant des propositions visant à compléter
le Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le
racisme et la discrimination raciale (projet de résolution A/C.3/50/L.6)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour
l'élimination de la discrimination raciale (projet de résolution
A/C.3/50/L.9)

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial
sur l'utilisation de mercenaires (projet de résolution A/C.3/50/L.4/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des
peuples à l'autodétermination (projet de résolution A/C.3/50/L.7)

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]⁹

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des
Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 36/151)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 49/177)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (projet de résolution A/C.3/50/L.39)

Rapport du Secrétaire général sur la nécessité d'assurer aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme les ressources financières, humaines et autres dont ils ont besoin pour fonctionner comme il convient (projet de résolution A/C.3/50/L.47/Rev.1, alinéa c) du paragraphe 2)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (projet de résolution A/C.3/50/L.47/Rev.1, par. 24)

- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'Année des Nations Unies pour la tolérance (résolution 49/213)

Rapport du Secrétaire général sur le développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (résolution 49/187)

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 49/189)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (résolution 49/193)

Rapport du Secrétaire général sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme : culture de la paix (projet de résolution A/C.3/50/L.33)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide apportée au Gouvernement et au peuple cambodgiens par le Centre pour les droits de l'homme en ce qui concerne la promotion et la défense des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/50/L.40)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit (projet de résolution A/C.3/50/L.42)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/50/L.48 concernant la promotion effective de la Déclaration sur les

droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (projet de résolution A/C.3/50/L.55)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (projet de résolution A/C.3/50/L.57)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme/Centre pour les droits de l'homme du Secrétariat (projet de résolution A/C.3/50/L.62/Rev.1)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Droits de l'homme et extrême pauvreté (résolution 49/79)

Divers moyens et méthodes qui s'offrent, dans le système des Nations Unies, de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolution 49/186)

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (projet de résolution A/C.3/50/L.34)

Respect de la liberté universelle de voyager et de l'importance capitale du regroupement familial (projet de résolution A/C.3/50/L.36)

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/50/L.38)

c) Situations en matière de droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Kosovo (projet de résolution A/C.3/50/L.43)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/50/L.45 concernant les viols et les sévices dont les femmes sont victimes dans les zones de conflit armé dans l'ex-Yougoslavie

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (projet de résolution A/C.3/50/L.52)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Nigéria (projet de résolution A/C.3/50/L.66)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda (projet de résolution A/C.3/50/L.67)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (projet de résolution A/C.3/50/L.35)

Situation des droits de l'homme en Afghanistan (projet de résolution A/C.3/50/L.41)

Situation des droits de l'homme en Iraq (projet de résolution A/C.3/50/L.44)

Situation des droits de l'homme en République de Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (projet de résolution A/C.3/50/L.46)

Situation des droits de l'homme en Haïti (projet de résolution A/C.3/50/L.56)

Situation des droits de l'homme au Soudan (projet de résolution A/C.3/50/L.58)

Situation des droits de l'homme à Cuba (projet de résolution A/C.3/50/L.60)

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121 et projet de résolution A/C.3/50/L.50)

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141)⁹

1997

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social sur des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

/...

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde (résolution 44/56)⁹

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis pour assurer l'égalisation des chances et la pleine intégration des handicapés dans les différents organes du système des Nations Unies (résolution 48/956)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs entrepris pour la célébration de l'Année internationale des personnes âgées (projet de résolution A/C.3/50/L.2)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale de la famille (projet de résolution A/C.3/50/L.10)⁹

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre des objectifs de l'éducation pour tous, y compris les recommandations du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous (projet de résolution A/C.3/50/L.11)⁹

Rapport du Secrétaire général sur la mise au point d'indicateurs mondiaux d'incapacité (projet de résolution A/C.3/50/L.12/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà (résolution 50/___)

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 4. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 5. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)⁹

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/50/L.24 concernant l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales⁹

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Institut international de recherche pour la promotion de la femme (projet de résolution A/C.3/50/L.22)

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (projet de résolution A/C.3/50/L.64)⁹

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Point 8. Promotion et protection des droits de l'enfant

Point 9. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Rapport du Comité administratif de coordination sur les activités des organismes des Nations Unies ayant trait à la Décennie (projet de résolution A/C.3/50/L.30)

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
[résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale
sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution
3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale
sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
[résolution 2106 A (XX)]

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]⁹

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs
aux droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/50/L.53)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui
s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des
libertés fondamentales

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la
promotion et la protection des droits de l'homme (projet de résolution
A/C.3/50/L.37)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme dans
l'administration de la justice (projet de résolution A/C.3/50/L.49)

Rapport du Secrétaire général sur les efforts entrepris en matière de
programmes, d'institutions, d'administration, de finances et de gestion
pour améliorer la capacité des Nations Unies de prévenir les exodes massifs
de réfugiés et de s'attaquer à leurs causes (projet de résolution
A/C.3/50/L.51/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 49/190 et
du projet de résolution A/C.3/50/L.59 concernant l'affermissement du rôle
de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de

l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation

Rapport du Secrétaire général sur la possibilité de créer un fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes du terrorisme (projet de résolution A/C.3/50/L.61/Rev.1)

Question à examiner pour laquelle il n'a pas été demandé de documentation préalable

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (projet de résolution A/C.3/50/L.32)

- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Question à examiner pour laquelle il n'a pas été demandé de documentation préalable

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (projet de résolution A/C.3/50/L.54)

- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121)

- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141)⁹

PROJET DE DÉCISION III

Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend acte des chapitres I, III, V (sect. B et D à I), IX et XIV du rapport du Conseil économique et social¹⁰.

¹⁰ A/50/3. À paraître en tant que Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément No 3 (A/50/3/Rev.1).